



[TÉMOIGNAGES] ASSOCIATION ECO-PHYT'

## HVE : « Produire des aliments sains à prix accessibles »

🕒 lun. 1 février 2021 à 10:40 • 👤 Delphine Jeanne • Terre-net Média



Répondre aux attentes sociétales, certifier un engagement dans des pratiques plus durables... Moins reconnue que le bio, à laquelle elle a pu récemment être opposée, la Haute valeur environnementale constitue pourtant un réel levier pour reconnecter agriculteurs et consommateurs, ont témoigné le 29 janvier les premiers agriculteurs certifiés HVE 3 accompagnés par l'association Eco-phyt'.



*Les agriculteurs HVE 3 de l'association Eco-phyt' ont témoigné le 29 janvier sur les différents atouts de cette certification. (©Terre-net Média)*

onstituée en juin 2018, l'association Eco-Phyt', portée par le groupe Carré, a pour mission **C**d'accompagner collectivement des agriculteurs et leurs partenaires sur les enjeux liés à l'environnement, la qualité de l'eau, la fertilité des sols, la biodiversité et la maîtrise des techniques de productions agroécologiques.

Lire également >> Ferme Carré en agroécologie performante : une ferme pilote pour accompagner les agriculteurs vers les systèmes de demain

Dans cette dynamique, la structure s'appuie notamment **sur la certification HVE** (Haute valeur environnementale). Le 29 janvier, une remise de certificats a été organisée pour la première promotion de 23 agriculteurs certifiés HVE 3 au sein de l'association.



**VAESKEN Negociant**  
@VAESKENpm

ECOPHYT' : c est une démarche [#collective](#) qui réunit 4 [#négoce](#) agricoles et 10 [#partenaires](#) [#filières](#) autour de 150 [#agriculteurs](#) des [#hautsdefrance](#) vers de la [#TransitionEcologique](#) et la [#certification](#) [#hve](#)

3:40 PM · Jan 29, 2021

15 6 Share this Tweet

La HVE, reconnue comme un levier de la transition agroécologique, connaît en effet un fort engouement. En juin 2018, le plan Biodiversité du ministère de la transition écologique prévoyait 15 000 exploitations certifiées HVE en 2022, et **50 000 en 2030**. Parallèlement, la loi Egalim prévoit 50 % d'approvisionnements durables dans la restauration collective d'ici 2022, un objectif dans lequel la HVE s'insère parfaitement.

Lire également >> Témoignages dans le Nord : HVE, « la continuité d'une démarche engagée depuis plusieurs années

## « Une clé d'accès au marché »

Si ce succès de la HVE a récemment soulevé des polémiques, les agriculteurs certifiés d'Eco-Phyt' ne veulent pas opposer cette certification au bio. Pour Christophe, producteur de grandes cultures et d'endives à Sainghin-en-Mélantois (Nord), « notre objectif n'était pas de passer au bio, mais **on était sûrs et certains que l'on pouvait produire mieux** ». Il espère que la certification HVE 3 va lui **ouvrir d'autres portes dans les GMS**, et permettra « surtout d'expliquer aux gens qu'on est capables de fournir un produit de qualité ».

Voir également :

- >> La Conf' dénonce un dévoiement du cahier des charges HVE
- >> La Conf' « se trompe de combat », déplore l'association HVE

Pour Thomas Demarquilly, qui travaille avec son père sur une exploitation familiale (grandes cultures et micro-brasserie) à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) dans un secteur urbanisé où l'agrandissement est difficile, la HVE est un moyen de retrouver de la valeur en « **se rapprochant au maximum des exigences du consommateur** ».

Si la HVE n'est pas suffisamment reconnue pour assurer systématiquement un retour de valeur aux agriculteurs, la nécessité, aujourd'hui, de « prouver notre engagement à aller toujours plus loin dans le respect de l'environnement » fait que la certification risque de rapidement **devenir « une clé d'accès pour le marché »**, estime de son côté Laurent Duquesne, maraîcher à Quesnoy-sur-Deule (Nord). Pour lui, la certification vient ainsi témoigner concrètement de la démarche de progrès dans laquelle l'exploitation est déjà fortement engagée, avec par exemple des kilomètres de haies replantées, le recours accru aux OAD (outils d'aide à la décision), l'investissement dans une machine de traitement de l'eau...

« C'est une opportunité à saisir », juge lui aussi Philippe Leclercq, exploitant en grandes cultures à Noyelles-sur-Bellonne (Pas-de-Calais) qui cite un atout supplémentaire : la HVE donne la garantie au consommateur « **d'un aliment plus sûr, mais à un prix accessible à tous** ».

© Tous droits de reproduction réservés - Contactez Terre-net

 Partager  Twitter  Envoyer



S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER AGRICOLE  
GÉNÉRALISTE HEBDOMADAIRE



### TAGS

ENVIRONNEMENT

TÉMOIGNAGES

PHYTOSANITAIRES